Image not found or type unknown

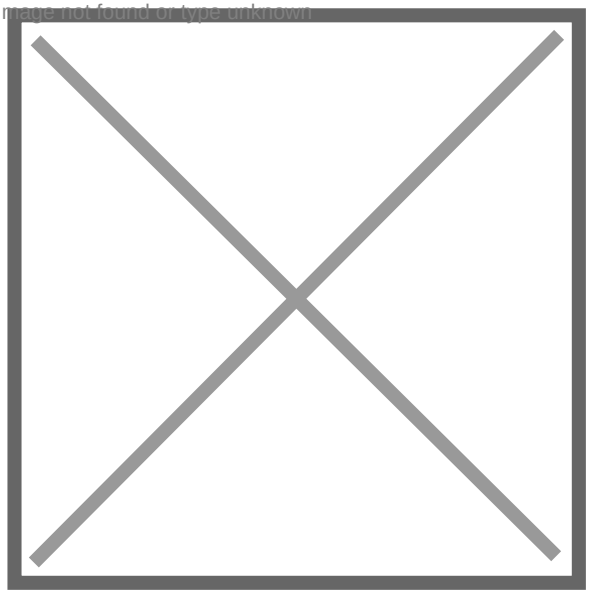

Comment dissoudre un droit d'usage et d'habitation

Par **index**, le **17/09/2008** à **11:47**

Bonjour,
Ma mere ne pouvant emprunter pour acheter son appartement ma demander d'en etre le proprietaire d'emprunter la somme , elle a le statut de co emprunteur non acquereur, elle m'a fait signé un droit d'usage et d'habitation. En sa qualit• de co emprunteur elle s'acquite jusqu'• ce jour du montant du pret. Malheureusement la situation s'est d•grad• entre nous et la communication n'est plus possible. J'ai peur qu'elle cesse de rembourser le pret. Que puis je faire? Je ne peux pas vendre en raison du droit d'usage mais je ne suis pas non plus en mesure de rembourser cet appartement ayant depuis fait construire ma maison familiale ou je vis avec ma femme et mes enfants. Je lui ai propos• de vendre en lui disant que tout l'argent lui reviendrai mais elle refuse;je ne souhaite pas d'argent je veux seulement ne plus etre propri•taire.Que puis je faire?Merci

Par **citoyenalpha**, le **17/09/2008** à **22:29**

Bonjour

très diffcile votre situation.

étant co emprunteur la banque ne vous permettra pas de vous désister elle minimise ainsi le risque. Le crédit n'aurait pas été accordé à défaut.

Trouver un acheteur alors que votre mère ne veut pas vendre revient à trouver quelqu'un qui

souhaite une moitié de maison.

Je crois que pacifier la situation est le mieux à faire.

Tant que votre mère continue à verser la somme convenue pas besoin de faire de démarche particulière.

A défaut il vous faudra saisir le tribunal afin de recouvrer votre créance sur les indemnités retraites que percevra votre mère. J'espère toutefois que vous n'en arriverez pas là. Ne pensez vous pas que votre mère ne veut pas rompre les liens et que c'est pour cela qu'elle refuse toute autre solution.

Soufflez un bon coup et n'oubliez pas qu'on a qu'une mère même si parfois elle n'est pas parfaite. Mais qui l'est?

Restant à votre disposition.

Par **index**, le **17/09/2008** à **22:50**

Merci pour votre réponse.
Il est certain que je souhaiterai que la situation soit différente mais cela semble difficile. Je suis d'accord on a qu'une mère mais je ne suis pas pour le lien à tout prix, s'il n'y avait que moi ou meme ma femme nous serions pret à assumer pleinement la situation, mais nous avons deux enfants et ne voulons pas qu'ils fassent l'objet de ce chantage affectif. Mais ceci est un autre sujet. Encore merci pour ses informations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés